Un partenariat ENTREPRISE

L'entreprise est partenaire, à part entière dans le dispositif.

Acteur clé de l'alternance et de l'insertion professionnelle inclusives.

Participe à la montée en compétences sociales et professionnelles de la personne accueillie, sur le poste de travail et en partenariat avec les intervenants du dispositif Pass P'As.

Partenaire dans la réussite et la sécurisation des parcours professionnels.

Quelles entreprises sont concernées ?

Toute entreprise ou employeur souhaitant participer à **l'insertion professionnelle** d'adultes TSA-SDI.

L'entreprise répond ainsi également à ses **Obligations d'Emploi de Travailleurs** en situation de Handicap (OETH).

UGECAM OCCITANIE | Carole GREZES - Infographiste | Crédit illustration Freepik | Q-F-Triptyque CRIP PASS PAS V3 - Mai 2025 | Ne pas jeter sur la voie publique

Consultez notre offre de formation

Flashcode

passpas.crip@ugecam.assurance-maladie.fr

Votre référent dispositif Pass P'As :

Guilhem SUEUR, Responsable medico-social
Dispositifs projets
guilhem.sueur@ugecam.assurance-maladie.fr
Tél. : 04 67 63 75 77

CRIP
Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle
435 avenue Georges Frêche
CS 10010
34173 CASTELNAU LE LEZ CEDEX
Téléphone : 04 67 33 18 00

www.groupe-ugecam.fr/crip

NF SERVICE
RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE
Centre de Rééducation Professionnelle / École de Réadaptation Professionnelle et/ou Centre de Pré-Orientation
www.marque-nf.com

GROUPE UGECAM OCCITANIE
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés
UN GROUPE DE l'Assurance Maladie

Pass P'As

Passeport Professionnel Autismes

Un dispositif d'insertion professionnelle pour les personnes porteuses d'un Trouble du Spectre de l'Autisme Sans Déficience Intellectuelle (TSA SDI)

CRIP
Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle

A qui s'adresse Pass P'As et dans quels objectifs ?

- Adultes en situation de handicap présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA), sans déficience intellectuelle.
- Ayant un diagnostic médical posé.
- En recherche d'une inclusion , quel que soit le secteur professionnel, le type, le niveau de formation initiale ou la durée de l'expérience professionnelle.
- Pour des personnes autonomes dans les déplacements et la gestion de la vie quotidienne pour les personnes hébergées.

L'entrée dans le dispositif demandera l'obtention d'une notification d'orientation de votre MDPH.

Un dispositif en 5 étapes sur 10 mois

Etape 1 — En amont du dispositif

Pré-admission
Évaluation des aptitudes et capacités.
Définition des besoins.

Informations
Informations sur le dispositif et ses modalités d'accompagnement.

Etape 2 — Sur 4 semaines

Dynamique de groupe
Se familiariser avec un nouvel environnement social par le biais d'ateliers.

Etape 3 — Sur 14 semaines

Élaboration du projet
Prise en compte des intérêts, des compétences et capacités de la personne en lien avec la réalité du marché de l'emploi.

Etape 4 — Sur 6 mois

Période d'immersion en entreprise
Entrainement aux habilités professionnelles.
Confirmation du projet professionnel.

Etape 5 — Fin de parcours

Accompagnement et sécurisation
Relais avec les partenaires de l'insertion professionnelle.

Un accompagnement en groupe et une approche pédagogique adaptée à chaque personne accueillie.

Les habilités sociales

Un cadre collectif et des ateliers favorisant les interactions sociales, la communication et la vie en société.

Le job coaching

Une équipe facilitant la relation entre les employeurs et les personnes accueillies.

Un partenariat professionel

L'entreprise et les équipes auront un interlocuteur privilégié.
La personne accueillie aura le soutien de l'employeur et un accompagnement des équipes Pass P'As.